



Détente et défense des seniors

Si vous avez des souhaits ou des idées d'activités, n'hésitez pas à en faire part à une ou à un membre du comité

Programme 2014

- ▶ Assemblée Mardi 4 mars à 14h15 Café de la Poste Glovelier
- ▶ Lotos Jeudi 10 avril à 14h. Halle du Château
Jeudi 9 octobre à 14h. Delémont (salle chauffée)
- ▶ Tournois de cartes Jeudi 14 avril à 14h15 Café de la Poste Glovelier
Jeudi 20 novembre à 14h15.
- ▶ Course annuelle Jeudi 26 juin Destination à définir
- ▶ Conférence(s) Une conférence est d'ores et déjà prévue sur le thème « Effets de seuils dans les prestations sociales » (avoir des ressources modestes et être moins bien loti que celui qui peut compter en outre sur des prestations sociales)
Date et lieu à définir
- ▶ Fête de Noël Mercredi 3 décembre à 14h. Salle du Comptoir à Delémont

AVIVO section interjurassienne

Case postale 4
2800 Delémont
Tél. 032 422 01 43 (président)
Courriel info@seniorsjura.ch
Internet www.seniorsjura.ch

Comment devenir membre ?

- Ecrire à l'adresse ci-dessus ou contacter le président ou un autre membre du comité

Conditions :

- Domicile dans le Jura ou le Jura bernois
- Sans condition d'âge
- Cotation Fr 20.- par an et par personne
Ce montant c'est aussi celui d'un bon que vous recevrez lors de la fête de Noël. Tout ceci grâce à nos généreux sponsors.

Comité 2013

HANSER Frédy, président	Soyhières	032 422 01 43
CHEVRE Claude, trésorier	Delémont	032 422 97 04
JARDIN Rogelaine, secrétaire	Delémont	032 422 57 34
BERDAT Gilbert, responsable de la chorale	Moutier	032 493 16 80
COURBAT Marie-Rose	Delémont	032 422 66 09
CREVOISIER Lucienne	Delémont	032 422.52.06
DAUCOURT Jean-Pierre, responsable lotos	Bassecourt	032 426 79 08
FARINE André	Moutier	032 493 48 30
GLAUSER Gabrielle	Mervelier	032 438 85 02
GUELAT Charly	Delémont	032 422 52 40
JEANNERAT Paul, responsable des jass	Glovelier	079.625.85.33
PLUMEY Joël, responsable communication	Delémont	032 422.86.24
TENDON – BAMAT Andrée	Courfaivre	032 426 73 86
VALLAT Gabriel	Porrentruy	032 466 43 02
ZÜLLIG Simone, responsable billets de cirque	Delémont	032 422 32 69

**Ensemble c'est mieux !
L'AVIVO a besoin de vous !**

Photos et mise en page : Joël Plumey

Numéro

1

Janvier 2014

Bulletin
semestriel

AVIVO Section interjurassienne



Sommaire

Buts de notre action **P.1**

Activité de détente 2013 **P.2**

Information et réflexions 2013 **P.3**

Références et programme 2014 **P.4**

**Agir pour vivre.
Réfléchir pour agir.
S'informer pour
conseiller et aider.**

AVIVO est une association suisse avec des sections régionales

Un comité national dirige l'association. Il est présidé actuellement par Madame Christiane Jacquet-Berger, députée au Grand Conseil vaudois.

La section interjurassienne couvre les trois districts du Canton du Jura ainsi que le Jura bernois.

Collaborations

AVIVO collabore étroitement avec les autres organisations de personnes âgées, soit :

- Conseil suisse des aînés (CSA)
- Fédération des associations de retraités en Suisse (FARES)

Utilité publique

Le Canton du Jura reconnaît l'utilité publique de l'AVIVO (déduction fiscale des dons faits à l'AVIVO)

Buts de notre action: Détente et défense des seniors

En 1958, j'étais jeune à l'époque, la naissance de l'AVIVO est passée inaperçue! Et pourtant la nécessité de s'unir était déjà bien réelle à cette époque. Heureusement pour nous, certains y ont pensé il y a 55 ans. Il faut être reconnaissant envers les créateurs de notre mouvement, d'avoir ressenti très tôt le besoin de se grouper pour être plus fort.

Avant l'entrée en vigueur de l'AVS (1948), les personnes âgées sans ressources dépendaient de l'assistance publique. Dès l'arrivée de l'AVS les rentes étaient insuffisantes, parfois différenciées entre la ville et la campagne, ce qui a provoqué des réactions de la part de l'AVIVO.

La lutte pour des rentes permettant de couvrir les besoins vitaux était déjà à l'ordre du jour. Elle est toujours d'actualité. Les améliorations et les acquis ont été de tout temps le résultat de négociations longues et difficiles.

En 1966, intervient la loi sur les «prestations complémentaires » (PC) visant à assurer un minimum vital à tous les retraités. Bien que provisoire, la loi sur les PC est encore en vigueur aujourd'hui, l'AVS n'étant toujours pas suffisante, même si les rentes ont été indexées tous les deux ans dès 1979. Et c'est toujours le cas en 2014, raison pour laquelle AVIVO soutient actuellement l'initiative « AVS plus ». Des « retours en arrière » sont toujours à craindre. Je pense à la proposition de prévoir des primes

d'assurance-maladie plus élevées pour les personnes âgées. Elle mettrait en péril la solidarité entre les générations, un des progrès sociaux les plus marquants du siècle dernier.

L'AVIVO a été de toutes les luttes pour faire en sorte que les personnes âgées bénéficient de ressources équitables. L'association se préoccupe aussi de leur insertion dans la société, tant par les équipements (services et établissements), qui leur sont parfois nécessaires, que par la reconnaissance du rôle qu'elles remplissent auprès de leurs concitoyens en situation difficile. Si les personnes âgées ont des besoins, elles se mobilisent aussi souvent en grand nombre dans des activités bénévoles, que ce soit dans le cadre paroissial ou dans celui de diverses organisations caritatives.

Vous allez le constater dans les pages suivantes, le comité AVIVO section interjurassienne est soucieux d'offrir aux membres de l'association à la fois des activités de détente (chorale, lotos, tournois de cartes, sorties, spectacles) que des informations et des réflexions sur les questions sociales d'actualité pour les informer et alimenter leur souci d'engagement.

Par ce bulletin-test 1, comme par le nouveau site internet www.seniorsjura.ch votre comité veut se donner les moyens d'atteindre nos objectifs.

Frédy Hanser, président